

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT SIX FEVRIER**
Présents : 14 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : 16 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
Votants : 15 sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absent(s) : AUDEBERT Délizia

Absent(s) ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 15 voix

...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

DE 020-2026/02-013 MODIFICATION DES JOURS DE PROGRAMMATION DES SPECTACLES A LA PLEIADE

Béatrice WATRIN fait part au conseil municipal de la communication de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) sollicitant la modification des jours de programmations des spectacles à la Pléiade. En effet les spectacles programmés le week-end génèrent un surcoût d'organisation notamment lié à la prise en compte des frais de personnel. Aussi l'OTC propose de réaliser la programmation des spectacles les jeudis soir.

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION***

- ***DECIDE de modifier les jours de programmation des spectacles gérés par l'OTC à la Pléiade et fixe au JEUDI le jour de programmation à compter de la rentrée culturelle de septembre 2026***
- ***CHARGE le maire de l'exécution de la présente et l'AUTORISE à signer tous documents nécessaires à intervenir.***



Extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD